



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 120363

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le conflit actuel entre les médecins libéraux et l'UNCAM. En effet, une enveloppe supplémentaire de 200 millions d'euros a été votée lors de la discussion sur le PLFSS 2007 permettant de porter l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie des soins de ville de 0,8 % à 1,1 %. Cependant, le conseil de l'UNCAM en date du 15 février 2007 a repoussé la revalorisation à 23 euros de la consultation des généralistes au-delà de 2007. De plus, cette décision est assimilée par les médecins à un refus délibéré d'accepter la reconnaissance de la qualification de spécialité à la médecine générale. Une rencontre ayant été organisée le 2 mars 2007, il lui demande sa position sur cette revendication et quelles actions sont envisagées afin de remédier à ce conflit.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120363

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2586